

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIALITÉ

CATÉGORIE, PORTÉE ET APPROBATIONS		DATES IMPORTANTES	DATES IMPORTANTES	
Catégorie de politique :	Gouvernance	Approbation :	2015	
Domaine fonctionnel :	Tous les domaines	Date d'entrée en vigueur :	2015	
S'applique à :	Personnel, membres du conseil d'administration, bénévoles, tiers	Fréquence de révision :	Tous les 3 ans	
Pouvoir d'approbation :	Conseil d'administration	Dernière révision :	Octobre 2022	
Champion de la haute direction :	Directrice générale	Prochaine révision :	2025	

I. JUSTIFICATION

Cancer de l'ovaire Canada (COC) reconnaît le droit de chaque personne à la protection de ses renseignements personnels et est déterminée à assurer l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels qui lui sont confiés. Pour réaliser notre mission, nous nous engageons à traiter tout le monde avec respect et dignité et à protéger leur vie privée. Pour démontrer son engagement, l'organisation a développé des politiques et des procédures en matière de collecte, d'utilisation et de divulgation de l'information qui sont conformes aux dispositions de la législation fédérale et provinciale et aux normes du secteur. Tel que recommandé par le Commissariat à la protection de la vie privée, la présente politique est fondée sur les dix principes relatifs à l'équité dans le traitement de l'information énoncés dans la Loi sur la Protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE).

II. OBJECTIF

La présente politique précise les pratiques et les normes de COC en matière de collecte, d'utilisation et de divulgation des renseignements personnels et des renseignements personnels sur la santé dans le cadre de ses activités. COC recueillera, utilisera et divulguera des renseignements personnels uniquement conformément à la présente politique de protection des renseignements personnels.

Tout le personnel, les bénévoles et les tierces parties qui ont accès aux renseignements personnels ou aux renseignements personnels sur la santé détenus par COC doivent maintenir la confidentialité de tous ces renseignements, dans quelque format que ce soit, lorsqu'ils agissent en tant que bénévoles ou membres du personnel et après avoir quitté l'organisation, et doivent respecter les principes et pratiques énoncés dans la présente politique et les procédures connexes.

III. PORTÉE

La présente politique s'applique aux **renseignements personnels** et aux **renseignements personnels sur la santé** fournis à COC ou recueillis par l'entremise de son ou ses sites Web, des médias sociaux, par courriel, par télécopieur, par la poste, remis en main propre, verbalement ou par tout autre moyen.

La présente politique couvre la protection des renseignements personnels de **tous les intervenants** : personnel, bénévoles, membres du conseil d'administration, donateurs, collecteurs de fonds, participants aux programmes, utilisateurs des services, porte-parole, visiteurs de nos sites Web et participants aux médias sociaux de COC, et toute autre forme d'engagement avec COC.

La présente politique s'applique à tout le personnel, tous les bénévoles et tous les tiers qui ont accès aux renseignements personnels de COC ou qui recueillent, utilisent ou divulguent des renseignements personnels au nom de l'organisation.

IV. DÉTAILS DE LA POLITIQUE

1. PRINCIPALES DÉFINITIONS

Renseignements personnels: Désigne tout renseignement, dans quelque format que ce soit, au sujet d'une personne identifiable, ou pouvant servir à identifier une personne donnée, seul ou conjointement avec d'autres renseignements. Les renseignements personnels *ne comprennent pas* l'information à la disposition du public, comme les coordonnées recueillies, utilisées ou divulguées uniquement dans le but de communiquer avec cette personne en lien avec son emploi ou sa profession, ou l'information trouvée dans un répertoire téléphonique.

Renseignements personnels sur la santé : COC considère que l'information relative au fait qu'une personne soit atteinte du cancer de l'ovaire ou soit à risque de cancer de l'ovaire fait partie des renseignements personnels sur la santé.

Dans la présente politique, le terme « renseignements personnels » comprend les renseignements personnels sur la santé, à moins que ce deuxième terme soit utilisé de manière exclusive. Dans ce cas, il s'applique uniquement aux renseignements personnels sur la santé.

2. RESPECT DES PRINCIPES RELATIFS À L'ÉQUITÉ DANS LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

COC adhère aux dix principes relatifs à l'équité dans le traitement de l'information énoncés dans la Loi sur la Protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE).

3. QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT RECUEILLIS PAR COC

Pour réaliser sa mission, COC recueille certains renseignements personnels au sujet des participants à ses programmes, des utilisateurs de ses services, de ses donateurs, commanditaires, collecteurs de fonds et autres supporteurs, membres du personnel et bénévoles. COC recueillera uniquement la quantité minimum d'information nécessaire pour atteindre les buts énoncés dans la présente politique.

Sous réserve de l'application du principe de consentement énoncé à la Section 4.3 ci-dessous, les renseignements personnels recueillis par COC comprennent, sans s'y limiter :

- Coordonnées et information d'identification, comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel;
- Diagnostic de cancer de l'ovaire ou facteurs de risque du cancer de l'ovaire repérés;
- Participation aux campagnes de revendication en ligne de COC, activités de collecte de fonds, programmes d'information, d'éducation et de soutien, conférences et tout autre événement dirigé ou animé par COC;
- Renseignements financiers, tels que modes et préférences en matière de paiement, information de facturation et bancaire (adresse IP, numéro et date d'expiration de la carte de crédit ou numéro de transit du compte-chèques requis pour traiter un don);
- Renseignements sur le don comme la date du don, le montant du don, la campagne à laquelle la personne a contribué;

- Renseignements personnels fournis volontairement à COC sans avoir été demandés (p. ex., dans des courriels, des groupes de soutien ou d'autres programmes, commentaires dans les médias sociaux ou sur le site Web);
- Préférences en matière de communications à des fins marketing;
- Dossiers d'employé·e;
- Historique d'emploi et vérification des antécédents pour les bénévoles et les employé·e·s, y compris les résultats de la vérification des antécédents criminels;
- Information fournie au moment de postuler à un emploi ou un travail bénévole chez COC ou dans le cadre de son emploi ou bénévolat;
- Images, y compris des photos et des vidéos;
- Autres renseignements personnels utilisés à des fins qu'une personne raisonnable considérerait comme appropriées dans les circonstances.

4. COMMENT COC RECUEILLE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

COC recueille des renseignements personnels de différentes façons, notamment :

- Interactions directes: des personnes peuvent fournir volontairement des renseignements personnels à COC en remplissant des formulaires; en créant un compte sur notre site Web; en faisant un don; en postulant un emploi ou un travail bénévole chez COC; en s'inscrivant à un événement; en demandant de recevoir de l'information; en s'abonnant aux publications de COC; en répondant aux campagnes de publipostage ou de télémarketing de COC; en participant à une activité de COC; en publiant des commentaires sur le site Web ou dans les médias sociaux de COC; ou en communiquant avec COC en personne, au téléphone, par la poste, par courriel, par message texte, dans les médias sociaux ou d'autres façons.
- Interactions automatisées: lorsqu'une personne utilise son site Web, COC peut recueillir automatiquement des données techniques sur son équipement et son historique de navigation en utilisant des témoins et des technologies semblables (voir ci-dessous pour en savoir plus).
- COC peut recueillir des renseignements personnels lorsqu'une personne interagit avec son contenu sur son site Web ou sur des sites ou des plateformes de tiers, comme Facebook, Instagram, Twitter ou YouTube. Cela peut comprendre des données comme des commentaires ou une rétroaction, des mentions « J'aime » ou des partages, des données de profil ou le fait qu'une personne a consulté le contenu ou interagi avec celui-ci.

COC peut recevoir des renseignements personnels de tierces parties comme des organismes de réglementation, des organismes publics ou des professionnels de la santé dans le cadre de la prestation de ses services.

5. AVEC QUI COC PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

COC peut partager des renseignements personnels avec les parties indiquées ci-dessous aux fins suivantes :

- Fournisseurs de services, par exemple services informatiques et d'administration de systèmes, services de collecte de fonds, services de télémarketing, services de publipostage, services de relations avec les donateurs, services de gestion des dons et services de gestion de bases de données;
- Conseillers professionnels, comme des avocats ou notaires, vérificateurs, banquiers et assureurs qui fournissent des services juridiques, de comptabilité, de vérification, bancaires et d'assurance;
- Gouvernements, organismes de réglementation, organismes d'application de la loi, organismes de règlement des litiges, tribunaux et entités semblables pour respecter ses obligations juridiques ou réglementaires, pour détecter et prévenir des crimes ou pour exercer ou défendre ses droits et intérêts légaux;

- Toute personne ou entité lorsque COC a une raison d'affaires légitime de le faire, par exemple pour gérer le risque, traiter des paiements ou respecter les modalités d'un contrat;
- Cessionnaire si COC transfère, vend ou cède la totalité ou une partie importante de ses actifs ou de ses opérations;
- Autres tierces parties si COC en a parlé à une personne et que celle-ci a donné son consentement:
- COC peut fournir des renseignements limités (nom, adresse, numéro partiel de la carte de crédit)
 à des fins administratives à des fournisseurs situés aux États-Unis.

5.1 Traitement des renseignements sur les donateurs et des listes de donateurs

COC ne loue pas, ne vend pas, ne marchande pas ou n'échange pas ses listes de donateurs.

5.5 Traitement des renseignements personnels sur la santé

Même si COC n'est pas assujettie à la législation régissant la protection des renseignements personnels sur la santé, l'organisation a volontairement adopté les éléments énoncés dans la législation relative aux renseignements personnels sur la santé dans la présente politique.

6. FINS POUR LESQUELLES COC UTILISE LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Voici les principales fins pour lesquelles COC utilise généralement les renseignements personnels :

- Pour gérer, surveiller et administrer ses opérations
- Pour fournir ses programmes et services
- Pour mener des initiatives de relations avec le gouvernement et de revendication
- Pour informer le public
- Pour mener ses campagnes de collecte de fonds
- Pour administrer les dons conformément aux désirs du donateur
- Pour traiter les dons
- Pour gérer ses relations avec les donateurs
- Pour mener des efforts de marketing
- Pour préparer des rapports statistiques
- Pour satisfaire aux exigences des organismes de financement
- Pour se conformer aux exigences réglementaires
- Pour maintenir et gérer les relations avec ses clients et fournir du service à la clientèle
- Pour vérifier l'identité des utilisateurs de son système d'information et de son réseau
- Pour fournir, administrer et protéger son site Web, son système d'information et son réseau
- Pour créer, gérer et résilier (collectivement, « administrer ») une relation d'emploi ou de bénévolat
- Pour les vérifications et la formation relatives à la protection de la vie privée et la gestion de la qualité
- Pour protéger ses droits, sa propriété, sa sécurité ou ceux de ses employé·e·s, de ses bénévoles ou de toute autre personne
- À d'autres fins auxquelles les personnes consentent
- À toute autre fin permise ou requise par la loi

7. PRINCIPES DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE CONFIDENTIALITÉ DE COC

7.1. Responsabilité

COC est responsable des renseignements personnels sous son contrôle. Pour ce faire, COC prend les mesures suivantes :

- Désigner une personne responsable d'assurer le respect de la présente politique (« Responsable de la protection de la vie privée »):
- Mettre en œuvre des pratiques et des procédures pour appliquer la présente politique, qui peuvent comprendre :
 - Procédures pour protéger les renseignements personnels
 - Procédures pour recevoir des questions ou des plaintes de personnes au sujet de leurs renseignements personnels et y répondre
 - Formation et communications au personnel et aux bénévoles au sujet de la présente politique et des pratiques
 - Développement d'information pour expliquer sa politique et ses pratiques en matière de confidentialité à ses intervenants

7.2. Identification des fins

COC identifiera les fins pour lesquelles les renseignements personnels sont recueillis. Ces fins seront précisées avant ou au moment de la collecte des renseignements personnels de la personne. Si les renseignements personnels recueillis doivent être utilisés à des fins autres que celles indiquées précédemment, nous communiquerons la nouvelle fin à chaque personne et nous obtiendrons son consentement à l'utilisation de ses renseignements.

7.3. Consentement

COC recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels uniquement au su et avec le consentement de la personne. Le consentement peut être exprimé verbalement, par voie électronique ou par écrit, ou il peut être implicite. COC obtiendra un consentement éclairé et expliquera son processus de consentement de façon claire et limpide pour s'assurer qu'il soit compréhensible et convivial.

La personne doit avoir été informée et avoir donné son consentement pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels, sauf dans les cas où le consentement n'est pas requis pour des raisons très spécifiques. On prévoit que les situations dans lesquelles le consentement de la personne n'est <u>pas</u> requis seront extrêmement rares; cela pourrait comprendre des raisons juridiques, médicales ou de sécurité, qui devront être documentées de manière exhaustive.

Le consentement n'est valable que s'il est raisonnable de s'attendre à ce que les personnes visées par les activités de COC comprennent la nature, les fins et les conséquences de la collecte, de l'utilisation ou de la divulgation des renseignements personnels auxquelles elles ont consenti.

- 7.3.1. En général, le personnel et les bénévoles de COC demanderont le consentement à l'utilisation ou la divulgation de l'information au moment où celle-ci est recueillie. COC demandera un consentement **explicite** ou **implicite**, selon les circonstances et la nature sensible des renseignements personnels.
- 7.3.2. Un *consentement explicite* est requis d'une personne avant que COC divulgue des renseignements personnels sur sa santé. Un consentement explicite peut être donné verbalement ou par écrit. Dans le cas des enfants de moins de 13 ans, le consentement doit être donné par les parents ou les tuteurs.
- 7.3.3. La fourniture de renseignements personnels à COC constitue un **consentement implicite** à la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements personnels en vertu de la présente politique, à moins que la personne donne expressément l'instruction contraire.
- 7.3.4. **Consentement non requis :** Il existe certaines activités pour lesquelles le consentement n'est pas requis pour utiliser ou divulguer des renseignements personnels. Ces activités sont permises ou requises par la loi. Par exemple, nous n'avons pas besoin du consentement des personnes pour répondre à des procédures judiciaires ou remplir nos obligations de déclaration obligatoire,

dans le cadre d'enquêtes, de dépistage et de prévention de la fraude, de témoignages pour des demandes de règlement au titre de l'assurance, d'abus financier, de renseignements personnels produits dans le cadre d'un emploi ou d'une profession, ou dans d'autres circonstances déterminées par la loi.

COC peut utiliser ou divulguer les renseignements personnels d'une personne sans son consentement si l'organisation a des motifs raisonnables de croire que c'est nécessaire pour protéger les droits, la confidentialité ou la sécurité d'un groupe ou d'une personne identifiable (y compris la personne en question) ou du public.

7.3.5. **Refus ou retrait du consentement**: Si on lui demande son consentement, une personne peut choisir de ne pas le donner (« refus de consentement »). Si elle a donné son consentement, une personne peut retirer son consentement en tout temps en communiquant avec le responsable de la protection de la vie privée de COC, mais ce retrait ne peut pas être rétroactif. Le retrait peut être sous réserve de restrictions juridiques ou contractuelles et d'un préavis raisonnable.

7.4. Limitation de la collecte de renseignements personnels

La collecte de renseignements personnels est limitée à ce qui est nécessaire pour les fins identifiées par COC. L'information doit être recueillie par des moyens équitables et légaux.

7.5. Limitation de l'utilisation, de la divulgation et de la conservation des renseignements personnels

Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ou divulgués à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis, à moins que la personne n'ait donné son consentement à cet égard ou lorsque la loi l'exige. Les renseignements personnels seront conservés uniquement tant que cela sera nécessaire pour les fins prévues.

Dans la mesure du possible, l'accès aux renseignements personnels sera réservé aux utilisateurs autorisés seulement. Les renseignements personnels ne peuvent être utilisés que dans les limites des fonctions de chaque membre du personnel et bénévole. Les membres du personnel et les bénévoles ne peuvent pas lire, regarder, recevoir ou utiliser d'une autre façon les renseignements personnels à moins d'avoir un besoin légitime de les connaître dans le cadre de leurs fonctions.

Lorsque COC divulgue des renseignements personnels à des fournisseurs de service tiers avec lesquels l'organisation a un lien contractuel, les fournisseurs tiers ont accès uniquement aux renseignements personnels dont ils ont besoin pour effectuer la fonction pour laquelle ils ont été embauchés, et ils ne peuvent pas les utiliser à d'autres fins. Nous exigeons que toutes les tierces parties respectent la sécurité de vos renseignements personnels et toutes les exigences juridiques applicables à leur égard. Tous les fournisseurs de service tiers doivent signer une entente contractuelle avec COC qui les empêche d'utiliser vos renseignements personnels à leurs propres fins et exige qu'ils les utilisent uniquement à des fins spécifiques, conformes aux instructions de COC et à toutes les exigences juridiques applicables.

7.5.1 Renseignements personnels recueillis par l'entremise du ou des sites Web de COC

COC peut utiliser des technologies et des services de collecte automatique de données qui recueillent et enregistrent l'information d'identification des ordinateurs des utilisateurs, qui font le suivi de leur utilisation des sites Web et qui recueillent certains autres renseignements au sujet des utilisateurs et de leurs habitudes de navigation. Cette technologie de collecte de données peut comprendre des témoins, des pixels espions et d'autres outils semblables pour améliorer la fonctionnalité et la navigation sur les sites Web de COC.

Un témoin est un petit fichier de données stocké sur le disque dur de l'ordinateur d'un utilisateur afin que son ordinateur se « rappelle » certaines informations lors de la visite d'un site. Les pixels espions et les étiquettes sont de petites chaînes de code utilisées en conjonction avec un témoin et qui permettent à

COC d'enregistrer l'activité sur ses sites Web. Les étiquettes Internet, les étiquettes graphiques et les autres fonctions de type pixel espion permettent à COC de compter le nombre d'utilisateurs qui ont consulté une page Web donnée ou d'accéder à certains témoins. COC peut utiliser des pixels espions sur ses sites Web pour compter les utilisateurs et pour reconnaître les utilisateurs en accédant à leurs témoins. L'accès aux témoins permet à COC de personnaliser les sites Web et d'améliorer l'expérience des utilisateurs. COC peut aussi inclure des pixels espions dans les messages courriel en format HTML pour déterminer quels messages ont été ouverts.

COC recueille de l'information auprès des utilisateurs à plusieurs endroits différents de son site Web. L'information suivie grâce à ces mécanismes comprend notamment : i) l'adresse IP; ii) le type de navigateur Web et de système d'exploitation utilisé; iii) les pages du site Web consultées par l'utilisateur; et iv) les autres sites consultés par l'utilisateur avant de visiter les sites Web de COC.

Les personnes peuvent refuser ou désactiver les témoins dans les paramètres de leur navigateur. Les témoins et les pixels espions ne recueillent pas de renseignements personnels et ne contiennent pas de renseignements personnels. Les adresses IP ne sont pas liées à des données d'identification personnelle.

7.5.2 Liens vers d'autres sites Web

Notre site Web comprend des liens vers d'autres sites. Lorsque les utilisateurs cliquent sur ces liens, ils peuvent permettre à des tierces parties de recueillir ou de partager de l'information à leur sujet. COC n'est pas responsable des pratiques en matière de confidentialité de ces sites. COC n'a aucun contrôle sur ces sites Web de tiers et n'est pas responsable des actions ou des politiques de ces tierces parties. Les utilisateurs devraient vérifier les politiques en matière de confidentialité des tierces parties lorsqu'ils visitent leurs sites Web ou lorsqu'ils leur fournissent des renseignements personnels.

COC peut recueillir des renseignements personnels lorsqu'une personne interagit avec son contenu sur des sites ou des plateformes de tiers, comme Facebook, Instagram, Twitter ou YouTube. Cela peut comprendre des données comme des commentaires ou une rétroaction, des mentions « J'aime » ou des partages, des données de profil ou le fait qu'une personne a consulté le contenu ou interagi avec celui-ci. Si une personne publie ou soumet volontairement de l'information sur ces plateformes, ses renseignements personnels pourraient être inclus automatiquement dans la publication et pourraient être recueillis et utilisés par d'autres.

7.5.3 Tierces parties à l'extérieur du Canada

COC peut faire appel à des fournisseurs de service, à des fournisseurs de traitement des données et à d'autres tierces parties (« tierces parties ») pour effectuer des services en son nom. Ces tierces parties peuvent stocker, traiter et transférer des renseignements personnels sur des serveurs situés à l'extérieur du Canada, notamment aux États-Unis, dans des territoires de compétence dont les lois en matière de protection des données peuvent être différentes des lois canadiennes. Par conséquent, les renseignements personnels peuvent faire l'objet de demandes d'accès de la part des gouvernements, des tribunaux ou des organismes d'application de la loi en vertu des lois applicables dans ces territoires de compétence. Par exemple, de l'information pourrait être partagée pour répondre à des demandes valides des gouvernements, des tribunaux et des responsables de l'application de la loi dans ces pays. Sous réserve des lois applicables dans d'autres territoires de compétence, COC déploiera des efforts raisonnables pour s'assurer que des protections appropriées équivalentes à celles qui s'appliquent au Canada sont en place pour exiger que les tierces parties protègent les renseignements personnels.

7.5.4 Publicité ciblée

Lorsque des personnes ou des utilisateurs interagissent avec les sites Web de COC, des partenaires publicitaires tiers peuvent utiliser les témoins stockés sur l'ordinateur de l'utilisateur, des pixels espions et des technologies semblables pour identifier les utilisateurs en tant que visiteurs des sites Web, et leur

présenter des publicités ciblées pour faire la promotion de COC. Les utilisateurs peuvent refuser que leurs renseignements soient utilisés pour leur envoyer des publicités ciblées en visitant le site https://youradchoices.ca/fr/en-savoir-plus/ et en configurant les options « Do Not Track » de leur navigateur. À l'occasion, COC fournit des renseignements personnels à des partenaires publicitaires de confiance dans le but de présenter à l'utilisateur des publicités ciblées au nom de COC. Les utilisateurs peuvent demander que leurs renseignements personnels ne soient pas partagés avec des partenaires publicitaires en communiquant avec le responsable de la protection de la vie privée de COC.

7.5.5 Google Analytics

Le site Web de COC utilise Google Analytics, un service d'analyse Web offert par Google, Inc. (« Google »), ou une technologie comparable. Google Analytics utilise des témoins, qui sont des fichiers texte stockés sur l'ordinateur des utilisateurs, afin d'analyser la façon dont ils utilisent le site Web. L'information générée par le témoin au sujet de l'utilisation des sites Web (y compris l'adresse IP) est transmise à un serveur Google aux États-Unis, où elle est stockée. Google utilise cette information pour évaluer l'utilisation du site Web de COC, compiler des rapports sur l'activité sur les sites Web et fournir d'autres renseignements en lien avec les services Internet. Google peut également transférer cette information à une tierce partie lorsque la loi l'exige ou si la tierce partie traite l'information au nom de Google. Google n'utilise jamais l'adresse IP des utilisateurs en lien avec toute autre information conservée par Google. Les utilisateurs peuvent configurer leur navigateur Internet pour empêcher l'installation de témoins; certaines fonctionnalités du site Web seront alors inutilisables. En utilisant le site Web de COC, les utilisateurs consentent au traitement de leurs données recueillies par Google de la façon décrite et aux fins mentionnées ci-dessus. Le consentement à la collecte et au stockage de données peut être retiré en tout temps en cliquant sur le lien suivant :

https://tools.google.com/dlpage/gaoptout?hl=fr. Le site Web de COC utilise la fonction d'anonymisation des adresses IP de Google Analytics, qui utilise un format abrégé des adresses IP pour empêcher l'identification directe des utilisateurs.

COC utilise des témoins pour évaluer la fréquence des visites, la consultation des différentes pages et ses campagnes de marketing. Pour ces évaluations, COC utilise les témoins sans lien aux renseignements personnels des utilisateurs.

7.5.6 Contenu des utilisateurs dans les commentaires, les sites de clavardage, les conférences téléphoniques, les babillards et les médias sociaux

COC peut recueillir des renseignements personnels divulgués volontairement dans les babillards, les sites de clavardage, les boîtes de commentaires, les médias sociaux de COC ou d'autres services ou programmes interactifs, tel qu'il est énoncé dans la présente politique. Les utilisateurs devraient savoir que les renseignements personnels divulgués dans ces canaux peuvent être recueillis et utilisés par d'autres utilisateurs d'Internet. Ils peuvent donc recevoir des messages non sollicités d'autres auteurs ou parties. COC n'assume aucune obligation relative à la sécurité de l'information volontairement publiée dans les sites de clavardage, les babillards, les sections de commentaires du site Web ou dans d'autres fonctions interactives de son site Web.

7.6. Exactitude

COC prendra des mesures raisonnables pour s'assurer que les renseignements personnels qui lui sont confiés sont exacts, complets et à jour aux fins pour lesquelles ils sont utilisés. Nous ne mettrons pas systématiquement à jour les renseignements personnels, à moins que cela soit nécessaire pour les fins auxquelles ces renseignements personnels ont été recueillis. Les personnes peuvent toujours demander à COC de mettre à jour leurs renseignements personnels en communiquant avec le responsable de la protection de la vie privée.

7.7. Mesures de protection

COC mettra en place des mesures de sécurité appropriées (selon la nature sensible de l'information) pour protéger les renseignements personnels contre le vol ou la perte, ainsi que contre tout accès, toute divulgation, copie, utilisation ou modification non autorisés, quel que soit le format dans lequel ils sont conservés.

Les mesures de sécurité comprennent : mesures de sécurité physiques (telles que classeurs verrouillés et pièces fermées à clé, politiques de rangement des documents); mesures de sécurité administratives (telles que la restriction de l'accès aux renseignements personnels à ceux qui ont « besoin de les connaître »); et mesures de sécurité technologiques (telles que l'utilisation de mots de passe et de logiciels de chiffrement, la mise à jour systématique de nos logiciels et des vérifications).

COC exige que toute personne ou tiers qui recueille, utilise ou divulgue des renseignements personnels au nom de l'organisation respecte les dispositions de la présente politique. Ces personnes devront signer des ententes de confidentialité, suivre une formation sur la protection de la vie privée et respecter d'autres mesures contractuelles. Nous exigeons que tous les fournisseurs de service tiers signent des ententes contractuelles prévoyant le respect de la sécurité des renseignements personnels des utilisateurs et de toutes les exigences juridiques applicables à leur égard.

COC détruira les renseignements personnels de manière sécuritaire afin que leur reconstruction ne soit pas raisonnablement possible pour prévenir tout accès non autorisé.

Même si l'organisme met en place des mesures de sécurité appropriées, COC ne peut pas garantir la sécurité absolue des renseignements personnels qui lui sont confiés, et ne peut pas garantir la sécurité de toute information qui lui est fournie. Les personnes peuvent réduire le risque pour leurs renseignements personnels en utilisant des mots de passe robustes, en assurant la confidentialité de leurs mots de passe et en suivant d'autres pratiques gagnantes en matière de sécurité des renseignements personnels.

7.8. Ouverture

L'information au sujet des politiques et des pratiques en matière de protection de la vie privée et de gestion des renseignements personnels de COC sera mise à la disposition du public, notamment :

- Les coordonnées de notre responsable de la protection de la vie privée, à qui les plaintes ou les demandes peuvent être adressées (<u>info@ovairecanada.org</u>);
- Le processus pour avoir accès aux renseignements personnels détenus par COC, et demander leur correction;
- Une description du type de renseignements personnels détenus par COC, y compris une description générale de l'utilisation et de la divulgation qui en sont faites;
- Une description de la procédure pour porter plainte à COC; et
- Des copies de tous les documents ou autres informations qui expliquent les politiques et procédures de COC.

7.9. Accès aux renseignements d'une personne

Si une personne le demande, COC l'informera de l'existence, de l'utilisation et de la divulgation de ses renseignements personnels. La personne aura accès à cette information, pourra vérifier qu'elle est exacte et complète et pourra la faire modifier au besoin.

Dans certaines situations, COC pourrait ne pas être en mesure de donner accès à tous les renseignements personnels que l'organisation détient au sujet d'une personne. Les exceptions aux demandes d'accès seront limitées et spécifiques. Les raisons pour lesquelles l'accès est refusé seront fournies sur demande à la personne. Les exceptions peuvent comprendre de l'information qui est trop coûteuse à fournir, qui contient des références à d'autres personnes, qui ne peut pas être divulguée pour

des raisons juridiques, de sécurité et de propriété commerciale, et qui est protégée par le secret professionnel ou un privilège relatif à un litige.

7.10. Questions au sujet du respect de la politique

Toute personne peut présenter ses préoccupations au sujet du respect par COC de sa propre Politique de protection des renseignements personnels et de confidentialité au responsable de la protection de la vie privée.

Le responsable de la protection de la vie privée recevra les plaintes ou les demandes au sujet des politiques et procédures relatives au traitement des renseignements personnels et y répondra. Il informera les personnes qui font des demandes ou formulent des plaintes des autres procédures relatives aux plaintes à leur disposition.

COC mènera une enquête sur toutes les plaintes. Si une plainte s'avère justifiée, COC prendra les mesures appropriées pour la régler.

V. DOCUMENTS CONNEXES

Les documents internes et externes suivants appuient la mise en œuvre de la présente politique :

- a. Procédures, formulaires, directives et autres ressources :
 - Procédures en cas d'atteinte à la vie privée
 - Formulaires et énoncés en matière de confidentialité
 - i. Entente de confidentialité pour le personnel et les bénévoles
 - ii. Formulaire de consentement à la divulgation de l'image, du texte et de l'identité
 - iii. Énoncés de confidentialité
- b. Politiques connexes de l'organisation
 - Politique de dénonciation
 - Politique relative aux plaintes
- c. Lois et règlements applicables :
 - Application de la LPRPDE aux organisations caritatives et à but non lucratif
 - Principes relatifs à l'équité dans le traitement de l'information de la LPRPDE

DÉFINITIONS

Respect de la vie privée : Le droit fondamental d'une personne de contrôler l'information à son sujet (y compris la collecte, l'utilisation et la divulgation de l'information et l'accès à cette information).

Confidentialité : L'obligation de protéger les renseignements personnels, de maintenir leur caractère secret et de ne pas les utiliser à mauvais escient ou les divulguer abusivement.

Renseignements personnels: Les renseignements personnels désignent toute information au sujet d'une personne identifiable, autre que son titre professionnel, son adresse ou son numéro de téléphone. Les renseignements personnels comprennent par exemple le nom, l'adresse résidentielle, l'âge, les informations sur la santé et la situation financière. Ils ne comprennent pas les renseignements qui ne peuvent pas être associés à une personne donnée. De plus, tout renseignement accessible au public, comme dans un répertoire téléphonique, n'est pas considéré comme un renseignement personnel. L'historique des dons d'une personne constitue un renseignement personnel.

Renseignements personnels sur la santé : Les renseignements personnels sur la santé d'une personne vivante ou décédée comprennent :

- a. Information concernant la santé physique ou mentale de la personne;
- b. Information concernant tout service de santé fourni à la personne;

- c. Information concernant le don d'organes ou de substances corporelles par la personne ou information découlant de l'examen de ses organes ou substances corporelles:
- d. Information recueillie dans le cadre de la prestation de services de santé à la personne; ou
- e. Information recueillie par hasard dans le cadre de la prestation de services de santé à la personne.

Équipe de direction: Le niveau de direction le plus élevé chez Cancer de l'ovaire Canada, comprenant la directrice générale, la vice-présidente, Finances et administration, la vice-présidente, Marketing, communications et développement et la vice-présidente, Politiques et programmes. La directrice générale peut modifier la composition de l'équipe de direction au besoin, de temps à autre. Une personne peut occuper plus d'un poste. Les titres peuvent changer à la discrétion de l'équipe de direction ou du conseil d'administration.

Champion de la haute direction: Un·e membre de l'équipe de direction ayant la responsabilité générale d'une politique, y compris sa rédaction, les consultations ou évaluations requises, l'évaluation des implications de la politique, y compris les risques et les coûts, le recours à un conseiller juridique au besoin, l'élaboration et la mise en œuvre des communications, la gestion du changement, le plan de mise en œuvre, la rédaction de procédures, normes ou directives connexes, la surveillance de la conformité par des révisions régulières et la production de rapports sur le respect de la politique. Le champion de la haute direction peut désigner un·e délégué·e, qui doit être nommé·e.

LPRPDE: La Loi sur la Protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) est la loi fédérale qui définit les règles de base sur la façon dont les organisations du secteur privé recueillent, utilisent et divulguent des renseignements personnels dans le cadre de leurs activités commerciales à but lucratif au Canada. La LPRPDE s'applique aux organisations qui recueillent, utilisent ou divulguent des renseignements personnels dans le cadre de leurs activités commerciales. Les organisations sans but lucratif ne sont généralement pas assujetties à la LPRPDE parce qu'elles n'effectuent habituellement pas d'activités commerciales. Cela comprend la plupart des organismes de bienfaisance, groupes communautaires et groupes de défense des droits. Les activités suivantes ne sont pas considérées comme des activités commerciales et ne sont pas assujetties à la LPRPDE: perception de frais d'abonnement, organisation d'activités pour un club, compilation d'une liste de noms et d'adresses des membres, distribution de bulletins d'information, collecte de fonds.